

Liberté Égalité Fraternité

Rectorat de l'académie de Poitiers Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Direction des ressources Humaines

Division des personnels d'encadrement, ATSS et des retraites - DIPEAR

Bureau DIPEAR 3

Affaire suivie par Fabienne GASTOUE Cheffe du bureau des retraites Dipear3@ac-poitiers.fr

Rectorat de l'académie de Poitiers 22 rue Guillaume VII le Troubadour CS 40 625 86022 Poitiers cedex

Date 26 septembre 2024

Demande d'admission à la retraite

Références :

Code des pensions civiles et militaires de retraite

- articles L 4, L 24, et L 25 bis ;
- articles R 37 bis et R 76 bis; D 1,
- Loi n°2014-40 du 20 janvier 2014
- Loi n°2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023
- Décret n°2023-435 du 3 juin 2023 : principales mesure d'âge et de durée d'assurance

Destinataires

Pour attribution:

Mesdames et messieurs les personnels enseignants du 1^{er} degré, Mesdames et messieurs les personnels enseignants du 2nd degré,

Mesdames et messieurs les personnels d'encadrement,

Mesdames et messieurs les personnels d'orientation, d'éducation, administratifs, techniques, ouvriers et de service (y compris les personnels ouvriers et de service détachés), sociaux et de santé.

A compter du 1^{er} janvier 2025, le formulaire de demande de retraite de l'Etat, demande de radiation des cadres (modèle en pièce jointe) qui était généré lors de la saisie en ligne (via le compte ENSAP) est supprimé.

Il conviendra tout de même à l'agent d'informer son supérieur hiérarchique de son souhait de départ à la retraite en téléchargeant via le compte ENSAP et en imprimant le formulaire <u>récapitulatif de demande de départ à la retraite</u> (modèle en pièce jointe) <u>disponible sur votre compte sécurisé ENSAP dans un délai maximum de 5 jours</u>.

Vous voudrez bien suivre la démarche indiquée dans le tableau ci-dessous pour le visa et la transmission des récapitulatifs de demande de départ à la retraite issus de la saisie en ligne :

Catégorie de personnels	Visa hiérarchique	Transmission
Enseignants du 1 ^{er} degré	L'inspecteur(trice) de circonscription	DSDEN Rectorat-DIPEAR3
Enseignants du 2 nd degré	Le (la) chef(fe) d'établissement	Rectorat-DIPEAR3
Personnels de direction et d'inspection	Le (la) DASEN et/ou la rectrice	Rectorat-DIPEAR3
Personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service (y compris les personnels ouvriers et de service détachés), sociaux et de santé	Le (la) chef(fe) d'établissement ou le supérieur hiérarchique en services académiques et DSDEN	Rectorat-DIPEAR3

Le secrétaire général d'académie Recteur par intérim

Jean Jacques VIAL

Pièces jointes : - modèle de formulaire de départ à la retraite, radiation des cadres

- modèle de formulaire de récapitulatif de demande de départ à la retraite